

# INSTITUT DE FORMATION D'AIDES - SOIGNANTS

Des Hôpitaux du Sud-Manche

# PROJET PEDAGOGIQUE



**849, rue des Menneries - BP 629 - 50406 GRANVILLE Cedex**

*Rédigé de juin à septembre 2023 et  
soumis à l'approbation de l'ICOGI du 23 novembre 2023*



## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>Page 05</b>
<b>1 Les principes pédagogiques</b> .....	<b>Page 06</b>
1.1 Le cursus complet de formation.....	Page 06
1.2 Le cursus partiel.....	Page 06
1.3 La Pédagogie mise en œuvre .....	Page 06
<b>2 L'approche pédagogique de la formation</b> .....	<b>Page 11</b>
2.1 L'approche de l'enseignement .....	Page 11
2.2 L'approche de l'évaluation .....	Page 13
<b>3 Les valeurs professionnelles et humaines</b> .....	<b>Page 15</b>
3.1 Le respect .....	Page 15
3.2 L'honnêteté .....	Page 15
3.3 La rigueur .....	Page 15
3.4 L'implication .....	Page 15
<b>4 Les ressources</b> .....	<b>Page 16</b>
4.1 Les ressources humaines .....	Page 16
4.2 Le centre de documentation .....	Page 16
4.3 Le secrétariat .....	Page 16
4.4 Les locaux et le matériel .....	Page 16
4.5 Les ressources financières .....	Page 17
<b>Conclusion</b> .....	<b>Page 18</b>

## Annexes



## INTRODUCTION

Le projet pédagogique de la formation des aides-soignants s'inscrit dans le projet global de l'Institut de Formation des Hôpitaux du Sud - Manche.

Ce projet est le guide auquel se réfèrent les formateurs et les élèves,

- les formateurs pour décliner les temps et les méthodes de formation utilisés en cohérence avec les textes et les choix de l'institut de formation ;
- les élèves afin de vérifier que les choix pédagogiques et les engagements pris sont respectés.

L'équipe pédagogique de l'Institut de formation Aide-Soignant des Hôpitaux du Sud - Manche souhaite diplômer des Aides-Soignants riches de valeurs humaines et professionnelles, des professionnels dont les connaissances seront avérées, qui auront appris à se former, à s'adapter aux nouvelles évolutions du métier, des populations soignées et des équipes de travail.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L'ensemble des principaux textes de référence de la profession aide-soignant est reproduit dans le recueil de textes " Berger-Levrault " fourni aux élèves par l'Institut de Formation d' Aides soignants.  
Les mentions issues du Recueil de textes sont identifiées par une écriture italique, et la page dont elles sont issues est référencée.

# 1 LES PRINCIPES ET METHODES PEDAGOGIQUES

La formation Aide-Soignante organisée fait l'objet d'une alternance entre période d'enseignements théoriques, pratiques et stages.

## 1.1 Le cursus complet de formation

L'ensemble de la formation comprend 44 semaines, soit 1540 heures d'enseignement

L'année de formation est rythmée par des périodes d'enseignement théorique entrecoupées de périodes de stages - Cf. *planning d'année 2024-2025 distribué à l'entrée en formation*

- 22 semaines soit 770 heures de théorie

- 22 semaines soit 770 heures de stages

La mise en œuvre de cet ensemble permet aux futurs Aides-Soignants d'acquérir de nouvelles connaissances et de les appliquer sur le terrain professionnel.

Ces nouvelles connaissances, expérimentées dans la réalité professionnelle, permettent aux élèves d'acquérir cinq blocs de compétences divisés en 10 modules nécessaires pour valider le Diplôme d'Etat Aide-Soignant.

## 1.2 Le cursus partiel

En fonction des parcours ou diplômes obtenus, sont accordées : *des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou d'allègements partiels ou complets de certains modules de formation*<sup>2</sup>.

## 1.3 La Pédagogie<sup>3</sup> mise en œuvre

L'équipe a choisi une pédagogie active où les élèves interviennent et agissent. Cette approche permet de conduire ces mêmes élèves vers les compétences qui leur permettront de se former au métier et de réaliser leur projet professionnel.

Au cours de cette formation l'équipe pédagogique met tout <sup>4</sup>en œuvre pour permettre la construction d'un futur professionnel accompli et non pas seulement la retransmission des connaissances nécessaires à la fonction.

L'équipe propose une formation en lien avec la réalité des services de soins ou d'hébergement et riche d'échanges avec le terrain.

Les principes et méthodes pédagogiques retenus sont en adéquation avec le référentiel de formation et sont en lien avec :

- la progression,
- l'initiative,
- l'individualisation.

---

<sup>2</sup> Recueil des principaux textes page 21 chapitre 3 art 14

<sup>3</sup> Pédagogie : art d'enseigner des savoirs et des expériences par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

<sup>4</sup> Tout : enseignement théorique, enseignement pratique, suivi pédagogique et lien avec les terrains de stage

### 1.2.1 le principe de Progression :

Les instituts de formation sont responsables de la progression pédagogique de l'élève dans le cadre du projet pédagogique. Cette progression professionnelle peut se poursuivre dans un processus de formation tout au long de la vie et notamment contribuer à des évolutions dans le choix des métiers.

Le découpage en blocs de formation centrés autour de l'acquisition de compétences incite à l'aménagement de parcours professionnels personnalisés.

### Déclinaison IFAS des Hôpitaux du Sud - Manche :

<b>enseignement théorique</b>
Dispensé sur la base de 35 heures par semaine, Il comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe et des séances d'apprentissage par simulation pratiques et gestuelles.
Chaque module fait l'objet d'une <b>présentation orale de son contenu</b> aux élèves au regard des objectifs définis dans le référentiel de formation.
Des séquences de <b>formation théorique</b> sont dispensées par les formateurs de la formation A.S, des membres de l'équipe de l'IFSI / IFAS, des professionnels de l'établissement des Hôpitaux du Sud - Manche (AS, IDE et autres professions) et des personnes extérieures (professionnels et membres d'associations). Les intervenants extérieurs sont recrutés pour leur expertise dans la matière qu'ils ont à enseigner.
<b>Des travaux dirigés</b> : travaux de groupes pour rechercher, réaliser un écrit. Les formateurs remettent un guide de travail et des consignes spécifiques pour ces séquences ; qui permettent l'expérience et la richesse de travailler à plusieurs élèves guidés par les formateurs. Ces modalités permettent de développer des capacités d'organisation et d'anticipation. L'investissement de chacun, une part d'initiative et la collaboration dans le groupe sont indispensables.
Des <b>séances d'apprentissages pratiques</b> et gestuels sont dispensées pour permettre aux élèves de pratiquer afin d'acquérir les gestes et attitudes professionnels en situations de soins simulées dans les salles de pratique de l'IFAS et au laboratoire de simulation

<b>organisation des stages</b>
Les attributions de terrains de stage sont liées aux ressources locales <sup>5</sup> : doivent être réalisées en lien avec le référentiel de formation : <ul style="list-style-type: none"><li>- 4 périodes en milieu professionnel dont :<ul style="list-style-type: none"><li>5 semaines auprès de personnes âgées</li><li>5 semaines auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychologique</li><li>7 semaines de période intégrative en milieu professionnel en fin de formation<sup>6</sup></li></ul></li><li>5 semaines en service de court séjour (choix institutionnel)</li><li>- 2 à 3 périodes pour les cursus partiels</li></ul>
Ces stages en différents types de service permettent aux élèves d'exercer dans des conditions

<sup>5</sup> Liste des terrains de stages accessible auprès de la Direction de l'IFAS

<sup>6</sup> Cf « Modalités d'organisation du stage d'intégration » annexe 1

différentes leur future profession, de rencontrer des exigences diverses et se préparer à y répondre.
Les différents lieux de stage sont choisis par l'équipe pédagogique pour que l'élève acquière un maximum de compétences au cours de sa formation avec un souci d'efficacité et d'équité au sein de la promotion et de l'institut de formation. Excepté pour le stage intégratif qui est laissé à l'initiative de l'élève (à la condition que le choix soit pertinent et en lien avec les compétences à développer).
Les objectifs institutionnels de stage sont définis par les formateurs en liaison avec les personnes responsables de l'encadrement des élèves sur le lieu de stage. Les objectifs individuels d'apprentissage en stage sont construits par chaque élève, anticipés d'au moins une semaine, contrôlés par le référent de suivi pédagogique, revus si besoin après réajustement dans une démarche de progression.
Il est prévu un bilan de mi-stage réalisé par les encadrants du stage (écrit, daté et signé en présence de l'élève), afin que celui-ci mesure ses acquis et les progrès à réaliser.
Régulièrement, l'élève demande aux encadrants de compléter les documents en lien avec les actes réalisés pour évaluer les compétences afin de disposer d'éléments écrits d'évaluation basés sur des faits, utiles pour la rédaction du bilan de stage.

### 1.2.2 le principe d'initiative :

Les objectifs pédagogiques sont déclinés au sein des instituts de formation dans le projet pédagogique qui tient compte du contexte et des ressources de l'institut de formation. Les modalités de formation et les méthodes pédagogiques s'attachent à développer chez la personne en formation des capacités d'initiative et d'anticipation visant à un exercice professionnel responsable.

### Déclinaison IFAS des Hôpitaux du Sud - Manche

enseignement théorique
<p><b>Le raisonnement clinique :</b> Initié dès le module 1 permet à l'élève de développer ses capacités de réflexion en lien avec la pratique professionnelle (cet enseignement commun à la formation aide-soignante et infirmière permet de développer de manière plus efficiente le travail en collaboration).</p> <p><b>Suivi pédagogique individuel et la complétude par l'élève du portfolio :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il porte le plus souvent sur la préparation et la régulation de stage,</li> <li>- Il permet aux élèves de s'exprimer, de pointer leurs capacités satisfaisantes et celles à travailler ou à développer.</li> </ul>
<p><b><u>responsabilité des élèves :</u></b></p> <p>Les élèves sont individuellement responsables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la salle de cours, en s'assurant de son état de propreté</li> <li>- de la traçabilité de leur présence : cahier de présence</li> <li>- des enseignements reçus : recueil de documents et prises de notes.</li> <li>- de rendre compte d'éventuelles difficultés ou complications aux délégués de promotion</li> </ul> <p>En outre, les délégués de promotion ont autorité pour réguler le groupe.</p>

organisation des stages
<p>Le <b>stage d'intégration</b> est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord et sous la supervision des formateurs de l'équipe pédagogique. Dans le cas où ce stage se déroule sur un établissement non proposé dans la liste des terrains optionnels possibles ( cf - organisation de début de formation), l'élève sera chargé des démarches de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- courrier de demande et objectifs du stage, dans le but de le conduire à l'autonomie « <i>pour construire et se donner les moyens de mener à bien son projet professionnel</i> »<sup>7</sup>.</li> </ul>
<p>Afin d'identifier les organisations différentes, les activités recentrées, des visites de familles plus présentes et le travail dans une équipe réduite, l'élève devra <b>obligatoirement</b> négocier un <b>week-end</b> de formation où il travaillera sur l'un des terrains de stage à partir du deuxième stage.</p>
<p>Afin d'identifier les comportements différents des patients liés à l'isolement et l'angoisse de la nuit, les activités et le rôle AS, la collaboration étroite en équipe réduite, l'un des stages comprend <b>obligatoirement</b> au moins <b>2 à 3 nuits consécutives</b> à partir du deuxième stage.</p>

### 1.2.3 Le principe d'individualisation :

*La formation théorique comprend [...] Un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé, les travaux personnels guidés et un suivi pédagogique individualisé [...]* <sup>8</sup>. Il permet à l'élève de mesurer sa progression. L'équipe pédagogique met à la disposition de l'élève des ressources et des moyens qui le guident dans son apprentissage.

Déclinaison IFAS des Hôpitaux du Sud - Manche:

Enseignement théorique
<p>La formation veut guider les futurs aides-soignants dans leur réflexion, leur questionnement et leur argumentation ; afin qu'ils mettent en œuvre toutes les compétences requises pour leur futur exercice professionnel.</p>
API Accompagnement pédagogique Individualisé <sup>9</sup>
<p>35 heures dans les 3 premiers mois de la formation  <b>Positionnement de l'apprenant</b> en lien avec les attendus en termes d'écriture /lecture /compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques  <b>Entretien</b> avec l'apprenant à partir du positionnement : définition des objectifs de l'API  <b>Accompagnement individualisé</b> pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français  <b>Mise en place le cas échéant de dispositifs complémentaires individuels</b> pour renforcer les apprentissages dans un domaine, notamment la maîtrise du français et l'arithmétique  <b>Accompagnement à l'explicitation, la formalisation du projet professionnel</b></p>
SPI le suivi pédagogique individualisé
<p>7 heures réparties tout au long de l'année</p> <p>Les formateurs de l'IFAS sont référents du suivi pédagogique collectif et individuel de la promotion. Chaque élève dispose d'un formateur pré défini qui sera son référent de suivi pédagogique tout au long de la formation.</p> <p>Un à deux autres rendez-vous de suivi pédagogique individuel pourront être organisés, à la demande de l'élève ou du formateur référent, des formateurs de l'IFAS ou de la Directrice.</p> <p>Les entretiens doivent être préparés par écrit, par l'élève, avec l'aide du portfolio et du document de validation de l'acquisition des compétences (implication demandée).</p> <p>Le premier temps de suivi pédagogique permet à l'élève et au formateur une prise de</p>

<sup>7</sup> annexe 1 : fiche action modalités du stage d'intégration

<sup>8</sup> Recueil des principaux textes page 16 chapitre 1<sup>er</sup> art 3

<sup>9</sup> Page 50 référentiel

connaissance mutuelle. Il sera demandé en début de formation que l'élève définisse par écrit en quelques mots ses motivations propres à l'entrée en formation. Cette analyse sera relevée dans son dossier de suivi pédagogique et réutilisée pour l'ensemble de la formation et dans les rendez-vous suivants.

Le suivi pédagogique<sup>10</sup> a pour objectif d'**impliquer l'élève** dans la formation.

Différents temps sont organisés :

- \* un bilan permettant d'évaluer l'acquisition de connaissances, de compétences en stage et de faciliter sa professionnalisation,
- \* des visites de stage au cours desquelles l'apprenant présente un projet de soins et identifie ses facilités et difficultés en stage et dans l'analyse d'une situation de soins
- \* une étude de ses résultats théoriques et ses méthodes d'apprentissages

Le suivi pédagogique permet aussi à l'élève l'expression de difficultés afin de trouver des solutions pour les dépasser.

#### organisation des stages

En lien avec le parcours antérieur de chaque élève : un élève ne sera pas affecté sur un terrain professionnel où il a exercé récemment.  
Les centres d'intérêt professionnel de l'élève sont pris en compte dans la limite des possibilités de l'IFAS.

Des services de soins ou d'hébergement peuvent être sollicités pour des stages près du domicile de l'élève.

Les horaires de formation en stage sont en principe de 7 heures par jour. Toutefois, au regard des organisations de travail, il est possible de réaliser des horaires en 8h00, 10h00 ou 12h00 par jour adaptés à la structure à partir du **deuxième** stage.

Les horaires de jour et / ou de nuit à partir du deuxième stage sont envisageables sous condition que l'élève bénéficie d'un encadrement adapté.

Ces différentes méthodes pédagogiques sont conjuguées pour amener l'élève à construire à partir de ses expériences de vie, de stages, l'ensemble des compétences aides soignantes définies dans le référentiel de formation.

10 Confère fiche action « suivi pédagogique » en annexe 2

## 2 L'APPROCHE PEDAGOGIQUE DE L'IFAS

### 2.1 L'Approche de l'enseignement

Les éléments constitutifs du diplôme d'état d'aide-soignant sont :

- le référentiel d'activités
- le référentiel de compétences
- le référentiel de certification du diplôme : les compétences, les critères, les modalités et les outils d'évaluation ;
- le référentiel de formation du diplôme d'état d'aide-soignant

Les modules de formation correspondent à l'acquisition des 11 compétences du diplôme.

L'équipe pédagogique se réfère aux professionnels des unités afin de **confirmer le réalisme de la formation et permettre aux élèves de rencontrer des professionnels en activité.**

Les compétences du numérique en santé sont abordées en transversalité dans les modules 1, 2, 3, 4 et 9 (DIM, service qualité, utilisation des logiciels de soins).

<p><b>Module 1</b> Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne et de sa vie sociale</p>	<p>Identifier le rôle de l'AS dans les situations de soins de la vie quotidienne Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster</p>	<p>147 heures</p>
<p><b>Module 2</b> Repérage et prévention des situations à risque</p>	<p>Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates Evaluer ces actions et réajuster</p>	<p>21 heures</p>
<p><b>Module 3</b> Evaluation de l'état clinique d'une personne</p>	<p>Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soins</p>	<p>77 heures</p>
<p><b>Module 4</b> Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</p>	<p>Mettre en œuvre les soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster</p>	<p>182 heures</p>
<p><b>Module 5</b> Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</p>	<p>Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et Favoriser son autonomie Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention Utiliser les aides de manutention (matériels)</p>	<p>70 heures</p>

	Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées	
<b>Module 6</b> Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles. Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation.	70 heures
<b>Module 7</b> Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation.	21 heures
<b>Module 8</b> Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées.	35 heures
<b>Module 9</b> Traitement des informations	Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique) Analyser la situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie	35 heures
<b>Module 10</b> Travail en équipes pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation identifier les événements indésirables et les non conformités Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.	70 heures

## 2.2 L'Approche de l'évaluation

Les évaluations sont planifiées et organisées dans le respect du cadre réglementaire :

Le type d'évaluation correspond à ce qui est préconisé par le programme<sup>11</sup>.

Bloc de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation
<b>Bloc 1</b> <b>Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b>	<b>Compétence 1</b> Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de sa vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires en repérant les fragilités	<b>Module 1</b> Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne et de sa vie sociale	Etudes de situations  Evaluation des compétences en stage
	<b>Compétence 2</b> Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<b>Module 2</b> Repérage et prévention des situations à risque	
<b>Bloc 2</b> <b>Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration</b>	<b>Compétence 3</b> Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter la prise en soins	<b>Module 3</b> Evaluer l'état clinique d'une personne.	Etudes de situations en lien avec les modules 3 et 4  Pratique simulée en lien avec le module 5  Evaluation des compétences en stage
	<b>Compétence 4</b> Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état clinique de la personne adéquates et les évaluer	<b>Module 4</b> Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	
	<b>Compétence 5</b> Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<b>Module 5</b> Accompagnement de la mobilité de la personne	
<b>Bloc 3</b> <b>Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des</b>	<b>Compétence 6</b> Etablir une, communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<b>Module 6</b> Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une
	<b>Compétence 7</b>	<b>Module 7</b>	

<sup>11</sup> Recueil des principaux textes pages 48-49 annexe III

<b>professionnels et des apprenants</b>	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	pratique simulée  Evaluation des compétences en stage
<b>Bloc 4</b> <b>Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</b>	<b>Compétence 8</b> Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	<b>Module 8</b> Entretien des locaux et des matériels adaptés et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en stage  Evaluation des compétences en stage
<b>Bloc 5</b> <b>Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux de soins, à la qualité/gestion des risques activités</b>	<b>Compétence 10</b> Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité des soins et des activités	<b>Module 9</b> Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée  Evaluation des compétences en stage
	<b>Compétence 11</b> Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques	<b>Module 10</b> Travail en équipe pluri-professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques	

## Planification des évaluations <sup>12</sup>

Les revalidations sont programmées à quelques semaines de la première évaluation afin de faciliter le travail de l'élève, lui donner du temps pour travailler et faire progresser ses connaissances.

Les notes des revalidations ne sont communiquées à l'élève qu'après le jury de certification.

<sup>12</sup> Cf «*planification prévisionnelle des évaluations*» en annexe 3 du projet pédagogique  
V:\IFAS\PROJET PEDAGOGIQUE AS\projet pédagogique 2024-2025\PROJET PEDAGO AS.doc - MAJ : 1er juillet 2024

### 3 LES VALEURS PROFESSIONNELLES ET HUMAINES

L'équipe pédagogique de l'I.F.A.S s'engage sur le respect de quatre valeurs et attend des élèves qu'ils y adhèrent. A cette fin les valeurs seront travaillées avec les élèves au retour du premier stage en s'appuyant sur des situations vécues.

#### 3.1 le respect

« Attitude, comportement, qui incite à traiter autrui avec égard »<sup>13</sup>

Respect de l'autre et des règles.

Respect des institutions :

Respect des règles inhérentes à la profession, des procédures, des décisions collectives, des locaux et des matériels ...

Respect des personnes : de soi, de l'autre, des patients, des familles, des personnels et autres étudiants rencontrés à l'IFSI / IFAS et sur tous les lieux de formation...

Acceptation des différences (accepter l'autre comme il est).

Le respect de l'expression des élèves est porté par les délégués de promotion élus<sup>14</sup>.

La valeur respect sous tend l'authenticité, la solidarité, l'esprit d'équipe.

#### 3.2 L'honnêteté, la prise de responsabilité

Est honnête et responsable, celui qui se conforme à l'honneur et à la loi morale, qui répond de ses actes en est garant, qui témoigne de franchise et d'honnêteté, ne tente ni fraude ni falsification.

#### 3.3 La rigueur

Grande exactitude, précision dans les actions entreprises.

#### 3.4 L'implication

C'est l'action de s'engager dans la formation et de tout\* mettre en œuvre pour réussir sa formation et devenir ainsi, un professionnel capable et responsable.

*Tout : \*c'est à dire travailler régulièrement, faire des recherches, poser des questions, se fixer des priorités et utiliser les ressources.*

---

<sup>13</sup> Dictionnaire Français

<sup>14</sup> Cf « définitions et missions » et procédure « élection des délégués des étudiants et élèves » en annexe n°4  
V:\IFAS\PROJET PEDAGOGIQUE AS\projet pédagogique 2024-2025\PROJET PEDAGO AS.doc - MAJ : 1er juillet 2024

## **4 LES RESSOURCES nous vous laissons réajuster si besoin**

### **4.1 Les ressources humaines : pédagogiques, administratives et logistiques.**

Conformément à l'organigramme fonctionnel, les ressources humaines de l'I.F.S.I. et l'I.F.A.S. Confondues sont les suivantes :

- 1,00 Directrice à 100%
- 13,80 ETP (équivalent temps plein) de formateurs dont 2 ETP sur l'IFAS,
- 2,80 ETP de secrétariat,
- 0.80 ETP de documentaliste,
- 1,55 ETP d'agent d'entretien.

### **4.2 Le centre de documentation**

Le fonds documentaire mis à la disposition représente :

- Manuels et ouvrages,
- L'accès à des revues professionnelles via intranet,
- L'accès à Internet via le wifi,
- Divers documents, DVD...

L'ensemble est localisé au cœur de l'institut sur 1 salle, géré par la documentaliste qui se consacre à cette mission.

### **4.3 Le secrétariat**

Les missions du secrétariat sont essentiellement :

- Accueil,
- Gestion administrative :
  - Gestion des dossiers scolaires, de bourses
  - Gestion des absences
  - Gestion financières

La gestion des documents inhérents aux stages (mise en stage, conventions ...)

- Participation à la pédagogie
  - Travaux de frappe concernant les dispositifs de formation
  - Préparation des instances
  - Gestion des notes d'évaluation avec la direction

### **4.4 Les locaux et le matériel**

- 1 amphithéâtre de 90 places.
- 1 salle de cours de 70 places.
- 1 salle de cours de 46 places.
- 1 salle de cours de 57 places.
- 1 salle de TD de 28 places.

- 1 salle de TD de 20 places.
- 2 salles dédiées à la FGSU.
- 1 laboratoire de simulation avec 3 chambres et un poste de soins.
- 4 salles de travaux pratiques avec mannequins et matériels de soins.
- Une salle de 18 postes informatiques pour la FOAD (formation ouverte à distance).
- Une salle avec 7 postes informatiques fixes reliés au réseau internet.
- 5 petites salles individuelles ou de groupes restreints.

#### **4.5 Les ressources financières**

Tout IFSI public est adossé à un établissement de santé. Les des Hôpitaux du Sud - Manche sont les hôpitaux de référence pour notre IFAS. En outre, dans le cadre du transfert de compétences opéré par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la Région Basse Normandie finance le fonctionnement des instituts de formations sanitaires et sociales agréés.

L'Institut de formation doit présenter chaque année un EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses) en équilibre.

## CONCLUSION

Cette formation utilise différentes activités, enseignements théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation procédurale, situationnelle, réalité virtuelle et stages.

Au cours de sa formation l'élève aide-soignant(e) doit faire preuve de mobilité, d'intérêt professionnel, d'anticipation, d'organisation et de progression, afin d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour son futur exercice professionnel.

Le futur aide soignant se dote ainsi de moyens et méthodes pour travailler en équipe pluri-professionnelle et poursuivre son processus de formation pendant toute sa carrière.

Enfin si l'obtention du diplôme ouvre l'exercice de la profession, il convient de toujours garder comme finalité une prise en soins du patient avec respect et humanité.

# **ANNEXES**

Annexe 1 : modalités d'organisation du stage d'intégration

Annexe 2 : suivi pédagogique aide-soignant – tableau de planification

Annexe 3 : tableau de planification prévisionnelle des évaluations

Annexe 4 : Missions des délégués de promotion